



# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 18 octobre 2021

Présent.e.s : Marie BERTIN, Nicolas BESSE, Annie BURÉ, Hélène DE BARMON, Anna DE COURSON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Agathe FAUR, Élise GAS, Michel GENDROT, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Jean-François LEGOUX, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Olivier MASSONAT, Marie-Anne MINI épouse HARVARD DIT DUCLOS, Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Frédéric SCANVIC, Patrice TIJOUX, Pierre-Alain WANTEN

Mairie : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Amina BOURI apporte les réponses aux questions posées lors de la précédente réunion :

## Possibilité de publier les dates de réunion dans le journal municipal ?

Le journal municipal ayant une parution trimestrielle et un délai de trois semaines étant nécessaires entre l'impression et le boîtage, il apparaît compliqué d'y publier les dates des réunions de Conseil de quartier qui ne sont pas fixées en avance pour tous les Conseils de quartier. Toutefois, les dates des réunions sont publiées sur le site de la mairie de Paris Centre et peuvent faire l'objet d'articles réguliers dans la newsletter de la mairie de Paris Centre.

## À quelle date les avis sur les demandes de terrasses estivales seront rendus par la Mairie ?

La Mairie de Paris Centre a commencé à rendre des avis dès le mois de juillet 2021.

Chiffres en date du 30 septembre 2021 :

- 1170 demandes de terrasses estivales déposées à Paris Centre (un peu plus de 6000 à l'échelle parisienne).
- 45% des dossiers sont directement refusés par la Direction de l'Urbanisme (DU) car non conformes au Règlement des Etalages et Terrasses (RET).
- 654 dossiers transmis par la DU à la Mairie de Paris Centre :
- 341 avis rendus par la Mairie de Paris Centre dont :
  - => 95 avis favorables
  - => 112 avis favorables avec réserves
  - => 134 avis défavorables

À noter que le taux d'instruction à Paris Centre est parmi les meilleurs de Paris.

## Les copropriétés peuvent-elles agir contre les terrasses installées devant leur immeuble ?

Les copropriétés peuvent signaler toute installation qui semblerait non conforme au règlement des étalages et terrasses à la mairie d'arrondissement (cabinet du maire), qui mobilisera la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) en vue d'une visite sur site (pour contrôle, demande de mise en conformité si nécessaire, et/ou de verbalisation).

## Combien de verbalisations ont eu lieu concernant les terrasses ?

En date du 15 octobre 2021, 546 verbalisations ont eu lieu sur le secteur de Paris Centre.

## Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelles sont les solutions de compostage pour les personnes du quartier qui ne possèdent pas de bac marron dans leur immeuble ?

Pour tout ce qui est composteur collectif en pied d'immeuble, de quartier, lombricomposteur, etc.... la Direction de la Propreté et de l'Eau de la Ville de Paris (DPE) est compétente.

Voici les étapes relatives à l'installation d'un composteur de quartier :

- Avoir un porteur de projet viable (association) ;
- Effectuer une demande par mail à [dpe-compostage@paris.fr](mailto:dpe-compostage@paris.fr) ;
- Réunir les conditions requises (avoir un site identifié, etc.) ;
- Obtenir l'accord de la mairie d'arrondissement et de la direction gestionnaire du site
- Si les conditions sont remplies, la Ville de Paris programme une visite sur place par un maître-composteur, qui effectue un diagnostic.
- Si le diagnostic est probant, rédaction d'une convention d'occupation par la mairie d'arrondissement, soumise au vote en Conseil d'arrondissement ;
- Commande et livraison du matériel et formation du référent ;
- Inauguration.

L'interdiction des voitures devant les écoles pose un problème pour les personnes qui ont un stationnement personnel comme par exemple la rue de Louvois. Un signalement plus visible et en amont permettrait qu'il y ait moins de personnes qui se trompent et reviennent en marche arrière engendrant klaxons et engorgements.

La rue de Louvois est accessible depuis la rue Saint-Anne. La portion de la rue de Louvois comprise entre la rue Saint-Anne et la rue Lulli a été mise en impasse dans le cadre du projet de rue aux écoles. Dans le cadre du retour d'expérience organisé sur toutes les rues aux écoles mises en œuvre à la rentrée de septembre, la Mairie a reçu plusieurs signalements faisant état d'un manque de signalisation à l'entrée de la rue de Louvois, aussi, un panneau de pré signalisation d'impasse sera installé prochainement rue Saint-Anne.

Plusieurs personnes signalent également que le supermarché Auchan de la Place du Marché Saint-Honoré se fait livrer le matin à 6h, engendrant d'importantes nuisances sonores alors que les livraisons ne sont pas autorisées à cette heure. Plusieurs riverains ont essayé d'échanger avec le gérant du magasin sur ce sujet mais rien ne change. Des habitants ont également effectué un signalement sur le site de la police municipale sans résultat à ce jour.

Les livraisons avec des véhicules de plus de 12m de longueur ne sont autorisées qu'entre 22h et 7h du matin. Pour toutes les livraisons avec des véhicules de moins de 12m, elles ne sont autorisées qu'entre 7h et 22h. La Mairie va se rapprocher du gérant pour faire le point sur les besoins logistiques de l'établissement.

Le panneau qui interdisait le passage des poids-lourds au coin de la rue de l'Echelle et de la rue des Pyramides (niveau Place Malraux) a été détruit (« plié ») ce qui amène les livreurs à bloquer régulièrement le carrefour (concerts de klaxons...).

La Ville de Paris a mis en place une application pour assurer le suivi et le traitement des signalements relatifs à l'espace public. Les conseillers de quartier sont invités à utiliser cette application accessible depuis un ordinateur et un smartphone.

<https://teleservices.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue>

Le Conseil de quartier estime également que la place des Victoires souffre d'un manque d'entretien. Des mauvaises herbes et pissenlits poussent notamment autour de la statue de Louis XIV.

Le signalement a été transmis aux services de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) et de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD). Les conseillers de quartier sont invités là encore à utiliser l'application Dans Ma Rue.

Amina BOURI précise qu'à la demande de l'équipe d'animation du Conseil de quartier, elle restera pendant toute la durée de la réunion.

#### Budget de fonctionnement du Conseil de quartier :

Suite aux propositions envoyées par les Conseillers de quartier à l'équipe d'animation, chaque membre du Conseil a la possibilité de voter pour 3 projets. Voici les projets proposés et le nombre de voix obtenues par chacun d'eux :

- Participation au bal de la bourse  
Il s'agit d'un évènement créé par les Conseils de quartier du 2<sup>e</sup> il y a 20 ans. L'entrée est gratuite et le Conseil de quartier y a toujours participé.  
14 votes – **2500€**
- Organisation d'une visite guidée historique pour les habitants du quartier  
Il s'agit d'un projet qui était régulièrement organisé par l'ancien Conseil de quartier Saint Germain L'Auxerrois, qui consiste à organiser une visite guidée sur le thème de l'histoire du quartier avec un guide.  
12 votes – **800€**
- Organisation d'un vide grenier place du marché Saint Honoré avec une bourse d'échange pour les jeux d'enfant.  
Il faudrait que le vide grenier soit organisé au printemps afin de ne pas faire de concurrence au vide grenier de la rue de la Banque.  
1 vote
- Organisation d'un rallye pédestre dans le quartier  
Ce projet avait déjà été organisé par le Conseil de quartier Vivienne Gaillon et avait été un franc succès.  
13 votes – **800€**
- Abonnement Microsoft Teams pour bénéficier de fonctionnalités élargies sur la plateforme  
1 vote
- Location de salle dans un espace de co-working afin de bénéficier de matériel pour workshop  
1 vote
- Organisation d'un gouter de Noël  
Le Conseil de quartier souhaite savoir s'il est possible d'organiser cet évènement dans un hôtel du quartier ou à la Samaritaine.  
13 votes – **1000€**

## **Budget d'investissement du Conseil de quartier :**

Le même procédé est utilisé pour le budget d'investissement. Voici les projets proposés et le nombre de voix obtenues par chacun d'eux :

- Installation de toilettes publiques dans le quartier Palais-Royal/Saint Honoré  
Certains conseillers de quartier craignent que cela crée des attroupements et face venir de nouveaux SDF dans le quartier. D'autres estiment que cela répondrait à un vrai besoin dans ce quartier.  
10 votes
- Remise en état des deux fontaines place André Malraux et celle dite Molière  
Conscient que son budget ne permet pas de financer de si gros travaux, le Conseil de quartier souhaiterait voter un budget pour ce projet afin d'inciter la Mairie à compléter pour la réalisation des travaux.  
8 votes
- Navette électrique pour les personnes à mobilité réduite dans Paris Centre vers tous les lieux sociaux et administratifs de Paris Centre.  
Le Conseil de quartier estime qu'il s'agit d'un vrai besoin et est prêt à investir une partie de son budget pour inciter la Mairie à réaliser ce projet.  
10 votes
- Contribution à la mise en place de bandes végétales rue Vivienne à la fin des travaux de la BNF  
12 votes
- Ordinateur dédié au Conseil de quartier Louvre-Opéra avec une clé 3G  
3 votes
- Pose d'un panier de basket pour permettre aux ados de jouer rue Colbert  
10 votes
- Remplacement de la bâche en plastique place du Marché Saint Honoré par une solution végétale.  
Le Conseil de quartier souhaite une intervention de la Mairie pour faire enlever cette bâche
- Initiation pour les enfants aux plantations légumineuses dans les jardins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> arrondissements
- Projet de street art sur le mur attenant à la fontaine Molière
- Installation de poubelles supplémentaires dans le quartier  
11 votes
- Achat de kakémono afin que le Conseil de quartier puisse être facilement identifié lors de ses évènements.  
8 votes – **300€**

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir un avis de la Mairie sur les projets proposés avant de voter des montants sur ces projets.

## Points divers :

Le Conseil de quartier souhaiterait un calendrier des différents vides greniers de Paris Centre.

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir quelles sont les possibilités de stockage en mairie en cas d'achat de matériel ?

Le nombre de toilettes publiques sera-t-il bien doublé d'ici les Jeux Olympiques ?

Le Conseil de quartier peut-il s'associer à des évènements associatifs ?

Le Conseil de quartier doit il nécessairement faire des devis contradictoires pour les prestations hors marché public ?

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir un bureau à sa disposition.

Comment est-il possible de s'informer sur les restrictions de circulation temporaires ?

Quel est le statut du Conseil de quartier s'il souhaitait prendre un abonnement Teams ou Zoom ? Particulier ou entreprise ?